



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - -265 - 26 septembre 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Nos amies disparues Catherine Violet et Annie Bureau - Page 1
- 2 - Palace : Les femmes de chambre arrachent 420 euros de plus par mois - Page 2
- 3 - Lucie, violée par un fasciste, Ni oubli, ni pardon ! Fortes et solidaires ! - Une assemblée générale de femmes antifascistes et féministes - Page 3
- 4 - Rana Plaza, Auchan promet 1,5 million de dollars aux victimes - Page 4
- 5 - Élections en Suède, Feministiskt Initiativ aux portes du Parlement - latribune.fr - Page 5
- 6 - Pour un droit européen de l'avortement - Communiqué collectif - Page 5
- 7 - Le 12 octobre, marchons avec Rosen pour l'abolition de l'esclavage sexuel ! - Abolition2012
- 8 - Baisse des subventions pour la crèche Baby Loup - Page 6
- 9 - Le 12 octobre, marchons avec Rosen pour l'abolition de l'esclavage sexuel ! - Abolition 2012
- 10 - Merci à Rosen - Marche Mondiale des Femmes Midi-Pyrénées - Page 7
- 11 - Médecins du Monde lance un appel pour le droit à l'avortement dans le monde - AFP - Page 7
- 12 - 420 médecins français signent un manifeste pour l'accès universel à la contraception et à l'avortement - Page 8
- 13 - PMA : l'avis de la Cour de cassation « met fin à l'insécurité juridique pour les familles homoparentales » - Marie-Joelle Gros et Catherine Mallaval - Page 8
- 14 - Xavier Dor, les litanies d'un multirécidiviste anti-IVG - Sylvain Mouillard - libération.fr - Page 9
- 15 - Modification du vocabulaire du droit : "féminicide" et "homicide sexiste" au Journal officiel
- 16 - Forum économique es femmes africaines de la diaspora - 1<sup>er</sup> octobre - Paris - Page 11
- 17 - Journée formation sur le Harcèlement sexuel - CLASCHEs - 3 octobre - Paris - Page 11
- 18 - Les Bitcherland Bitches vous invitent à leur festival de rentrée - 3 - 4 - 5 octobre Lemberg - Moselle - Page 12
- 19 - Documentaire : « Et ta sœur... ? - de Sylvie Leroy et Nicolas Barachin - Centre Simone de Beauvoir - Paris - Page 12
- 20 - Femmes artistes, Femmes engagées - Rencontres/débats - 8 octobre - Paris - *En collaboration avec le programme PRESAGE* - Page 12
- 21 - Réunion d'information « Le marché de la maternité et des enfants : un enjeu de société décisif » - Anne-Yvonne Le Dain, Dominique Potier, le CoRP - 7 octobre - Paris - Page 13
- 21bis - Quelle prise en charge aujourd'hui pour les femmes excisées ? - GAM'S - 14 octobre - Paris - Page 13
- 22 - Un film, un livre, une soirée : « Je t'ai dans le peau » - Jean-Pierre Thorn - 13 octobre - Paris
- 23 - Livre : « Les travesties de l'histoire » - Hélène Soumet - Éditions First - Page 14

---

### 1 - Nos amies disparues Catherine Violet et Annie Bureau

*Une bien triste nouvelle - la mort brutale de la chercheuse Catherine Viollet - CLF*

Catherine Violet est décédée le lundi 15 septembre à la suite d'une rupture d'anévrisme.

Elle a été l'amie précieuse, la savante complice de nombreuses lesbiennes et femmes qui, depuis plusieurs décennies, ont suivi, admiratives, ses recherches et découvertes passionnantes sur les manuscrits de Violette Leduc et Simone de Beauvoir (entre autres). Cette chercheuse que nous avons invitée plusieurs fois depuis 2000 dans nos colloques et rencontres était justement présente lors de notre dernier Printemps lesbien en avril 2014. C'est en effet Catherine qui s'est chargée de présenter pour nous, à la librairie Ombres blanches, l'excellent documentaire d'Esther Hoffenberg « Violette Leduc, la chasse à l'amour ». Nous l'avions évoquée dans l'infolettre du 2 septembre, pour vous recommander l'achat du dernier livre dont elle est à l'origine et dont elle a établi l'édition : *La main dans le sac*, texte de Violette Leduc jadis censuré par Gallimard, cette fois publié dans une merveilleuse facture, aux éd. du Chemin de fer.

<http://www.chemindefer.org/catalogue/styled-51/la-main-dans-le-sac.html>

Catherine Viollet était chercheur au CNRS. Son travail la passionnait, sa curiosité était multiple. Fondatrice et responsable de l'équipe "Genèse et autobiographie", elle travaillait sur les écrits autobiographiques, principalement de femmes, sur les manuscrits d'écrivaines et a également préparé avec Elena Gretchenaia plusieurs éditions *critiques de diaristes russes francophones*.

*Annie Bureau*, médecin gynécologue et féministe engagée, qui a beaucoup lutté pour le droit des femmes à disposer de leur corps et pour le droit à l'IVG nous a aussi quitté cette semaine.

Elle fut membre du bureau du Planning Familial, membre du MLAC, de l'ANCIC (Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception).

## MOBILISATIONS

### **2 - Palace : Les femmes de chambre arrachent 420 euros de plus par mois**

Après quatre jours de grève, les employés du sous-traitant de l'hôtel Park Hyatt Paris-Vendôme ont obtenu d'importantes augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail. La grève se poursuit au Park Hyatt Madeleine, les salariés sont plus motivés que jamais.

Entre 380 et 420 euros de plus par mois, « c'est le meilleur accord que j'ai signé en quinze ans de syndicalisme », lance Claude Lévy, de la CGT des hôtels de prestige et économiques (CGT HPE), l'un des principaux organisateurs du mouvement de grève entamé vendredi par les équipiers, gouvernantes, femmes et valets de chambre du Park Hyatt Paris-Vendôme. Hier, à Paris, en pleine fashion week, les grévistes, brandissant les drapeaux rouges de la CGT, en robes colorées, tresses et perruques fluo, ont organisé un défilé de mode « festif et combatif », non sans étonner les touristes qui flânent dans la très chic rue de la Paix.

L'expérience des salariés du Hyatt Vendôme va faire des émules L'accord « historique » signé comprend l'augmentation du taux horaire de 2 euros, la participation de l'employeur à la mutuelle de santé à hauteur de 60 % de la cotisation, le passage de tous les temps partiels en temps complet d'ici à fin 2015, la diminution des cadences de 10 %, primes régulières... soit 380 à 420 euros mensuels. Les salariés emportant dans la bataille le paiement des jours de grève, « ce qui signifie que les camarades ne perdront pas un centime sur la paye du mois de décembre », note le syndicaliste.

Défilé oblige, Moussa Toilibou, équipier d'étage, arbore chapeau traditionnel, costume et cravate rouge, et même un gros cigare. « Aujourd'hui, je fume exceptionnellement pour fêter la victoire, explique-t-il avec fierté. On est aussi là pour soutenir les femmes de chambre, qui font un métier difficile. » Et de rappeler que le coût de certaines de ces chambres, de 950 à 16 000 euros la nuit, dépasse leur revenu annuel.

L'expérience des salariés du Hyatt Vendôme va faire des émules : Dans le secteur de l'hôtellerie, au

même titre que le film *On a grèvé !* qui relate la victoire des employés de Louvre Hôtels, l'expérience des salariés du Hyatt Vendôme va faire des émules. Les premières concernées sont les femmes de chambre de l'hôtel Park Hyatt Madeleine, en grève également depuis vendredi. Les négociations avec Azurial, l'entreprise sous-traitante de l'hôtel n'ayant pas abouti, les salariées ont reconduit leur mouvement et elles comptent bien tenir « jusqu'à Noël » s'il le faut. « On ne reprendra pas le travail avant d'avoir gagné », assène Nassira Benallou. Femme de chambre dans cet hôtel de luxe depuis deux ans, elle habite en Haute-Normandie et gagne 1 144 euros net par mois. 900 euros une fois les cartes de transport payées. « On demande une augmentation de salaire, un treizième mois, la baisse des cadences, le paiement des lits et des heures supplémentaires... » Sadie Sakip, femme de chambre au Concorde Opéra, est elle aussi inspirée par cette victoire : « Bien sûr, ça me donne envie. Chez nous aussi on a des problèmes. Nous allons passer en catégorie luxe, la soustraitance se développe, ils rajoutent plus de travail et les cadences sont impossibles à tenir. »

Mais Didier Del Rey, de l'Union syndicale CGT commerces et services, n'oublie pas que le recours à la sous-traitance reste toujours en vigueur place Vendôme : « Le combat n'est pas terminé. Le Hyatt Vendôme est le seul palace parisien qui externalise ses activités. » Présent au défilé, le secrétaire national du Parti communiste, Pierre Laurent, a tenu, à exprimer sa solidarité avec « une lutte amplement justifiée » : « Au nom de tous les élus communistes de Paris, je veux saluer votre courage et votre détermination. Vous avez raison de vous battre. Vous prouvez qu'en étant unis et déterminés, on peut arracher des revendications qui semblaient impossible à obtenir. »

### **3 - Lucie, violée par un fasciste, Ni oubli, ni pardon ! Fortes et solidaires ! - Une assemblée générale de femmes antifascistes et féministes**

Lucie, une militante de l'Organisation Communiste Futur Rouge, investie dans un groupe antifasciste, a été violée par un fasciste le 9 août 2013 aux abords d'une soirée.

Comme l'explique Lucie, elle ne souhaite pas porter plainte, choix que nous respectons. Pour protéger son intimité, son anonymat est conservé.

Le viol c'est politique, Ce viol était une attaque sexiste.

Ce viol visait Lucie et, avec elle, toutes les femmes : en violer une, c'est rappeler à toutes ce qu'elles risquent si elles ne restent pas à la maison ou discrètes, dans l'ombre et au chevet des hommes. Les 150 000 viols qui ont lieu tous les ans ne sont pas des faits divers : le viol est l'arme ultime utilisée par les hommes pour nous terroriser, c'est une arme politique dont usent les hommes de tout bord (pas que les fascistes!) contre les femmes.

*Ce viol est un crime fasciste* : Tout viol est politique et, celui de Lucie l'est par deux aspects. « Salope de gauchiste, pute d'antifa », voilà ce qu'il lui a dit pendant qu'il la violait. C'est donc parce qu'elle est militante antifasciste que Lucie a été violée. Pour la stopper, l'empêcher de continuer à lutter. Ce viol a été commis pour défier l'ensemble des militants antifascistes. Dans une logique similaire aux viols de guerre, son agresseur a réduit son corps à un champ de bataille, une propriété à prendre ou à défendre, en faisant un objet et un terrain d'affrontement entre hommes.

*La peur doit changer de camp* : Nous, femmes, meufs, trans, gouines, dans la rue comme dans nos vies privées, subissons des violences insupportables, de la part de nos ennemis comme de ceux qui nous sont proches.

Violences sexistes, policières, racistes, islamophobes, fascistes, transphobes, lesbophobes, de l'exploitation au travail, de l'Etat et de ses administrations, voilà notre quotidien. La police comme la justice, non seulement ne s'affrontent pas à ces violences mais, souvent même, les perpétuent et/ou les encouragent en ne punissant pas les agresseurs. Nous, femmes, meufs, trans, gouines, sommes habituées à devoir les affronter car ces violences sont quotidiennes : collectivement, nous pouvons faire naître la force d'y mettre fin.

*Tête haute et colère au cœur* : Lucie n'a jamais cessé de se battre : la violence sexiste et fasciste ne l'a pas brisée. Avec elle, nous voulons tenir tête et faire comprendre à tous les agresseurs que les femmes ne sont pas des victimes mais des combattantes, qu'unies et solidaires elles sont capables de riposter. Nous saluons la détermination de Lucie, son courage de parler et de continuer à se battre. Comme Lucie, nous sommes en colère et déterminé-es : c'est à une riposte unie, antifasciste et féministe, que nous appelons.

Notre corps n'est pas un champ de bataille et d'affrontements entre hommes. C'est lorsque nous sommes isolées les unes des autres que nous sommes vulnérables à toutes ces violences. C'est pourquoi nous pensons qu'il est essentiel que ce soit les femmes, meufs, trans, gouines qui organisent la riposte face à ce viol. C'est ainsi qu'elles pourront s'organiser par et pour elles-mêmes et, commencer à briser, ensemble, leur isolement.

Nous invitons toutes celles et tous ceux qui partagent cette colère à rejoindre la mobilisation et à manifester à Paris le 11 octobre, à 15h à Ménilmontant.

## INTERNATIONAL

### 4 - Rana Plaza, Auchan promet 1,5 million de dollars aux victimes

Les associations Sherpa, Peuples Solidaires et Collectif Ethique sur l'étiquette appellent Auchan à rendre publique et formaliser auprès de l'OIT l'annonce qu'il a faite le 20 août aux représentants du personnel du Comité du groupe de contribuer à hauteur d'1,5 million de dollars au fond d'indemnisation des victimes du Rana Plaza. AUCHAN ne doit pas se contenter d'apaiser les esprits au sein de son entreprise avec cette annonce mais doit verser effectivement le montant annoncé.

Les associations se félicitent qu'après un an et quatre mois de pression suite au drame du Rana Plaza ayant coûté la vie à 1138 ouvrièr-e-s bangladais du textile, le n°2 français de la grande distribution, qui fait partie des grandes enseignes impliquées dans la catastrophe, annonce qu'il contribuera au fonds d'indemnisation qui, s'il était abondé en totalité, pourrait permettre aux victimes et à leur famille de reprendre leur vie dans la dignité. Cette annonce est à mettre au crédit de la mobilisation citoyenne et de la pression exercée sans relâche par nos organisations.

Elles regrettent cependant que le groupe ait attendu un temps inacceptable au regard de sa responsabilité première dans le drame, et estiment que le montant annoncé est insuffisant au regard des besoins, de l'activité du groupe au Bangladesh, et de sa santé financière. Le fonds d'indemnisation réunit à ce jour moins de 20 millions de dollars sur les 40 millions qui sont nécessaires pour couvrir les frais médicaux et la perte de revenus des victimes et de leur famille.

Sherpa, Peuples Solidaires et le Collectif Ethique sur l'étiquette espèrent que cette annonce encouragera le Parquet de Lille à renforcer l'enquête préliminaire contre le groupe, suite à la plainte déposée par nos associations le 24 avril dernier, afin de reconnaître que les engagements éthiques de l'enseigne constituent une pratique commerciale de nature à induire les consommateurs français en erreur sur les conditions sociales de fabrication des produits qu'elle commercialise. La contribution d'Auchan au fond d'indemnisation ne l'exonère en rien de sa responsabilité pénale sur cet aspect.

Les étiquettes «In Extenso» retrouvées au lendemain de l'effondrement par une ONG bangladaise dans les décombres du Rana Plaza indiquent que des vêtements de la marque propre d'AUCHAN étaient produits dans l'une des usines du bâtiment. Alors qu'elle prétend contrôler les conditions de fabrication de ses produits et imposer à ses fournisseurs des règles strictes quant aux conditions de travail et à la sécurité des ouvriers, Auchan n'a pas su ou voulu empêcher la sous-traitance de vêtements de sa marque propre «In Extenso» au Rana Plaza.

La contribution au fonds est un premier pas que nous saluons ; nous demandons aujourd'hui à Auchan

qu'il l'accompagne par la mise en place des pratiques responsables visant à prévenir tout futur risque de violations des droits fondamentaux tout au long de sa chaîne de production.

La difficulté pour les victimes d'obtenir réparation suite à des accidents de ce type renforce le soutien de nos organisations à la proposition de loi déposée depuis novembre 2013 par quatre groupes parlementaires qui vise à imposer un devoir de vigilance aux entreprises multinationales envers leurs filiales et sous-traitants, afin de prévenir de futures drames et de permettre aux victimes d'obtenir réparation en cas de dommages portant atteinte aux droits humains.

## 5 - Élections en Suède, Feministiskt Initiativ aux portes du Parlement - latribune.fr

L'Initiative féministe, le parti qui lutte contre les inégalités entre hommes et femmes, a fait une percée inattendue lors des élections législatives de dimanche.

Les discriminations envers les femmes peuvent prendre des formes différentes selon les pays mais « c'est la même norme, la même structure, le même modèle qui se répètent aussi bien dans l'Afghanistan des talibans qu'ici en Suède ». Cette phrase provocante, lancée en 2002, est signée Gudrun Schyman, la porte-parole grande gueule de Feministiskt Initiativ (Initiative féministe, FI). Ce parti politique féministe suédois lutte contre les inégalités, sexuelles et sociales.

Créée en 2005, dans un pays où la majorité de la population n'a pas peur de se revendiquer féministe, la FI est en pleine ascension. Le parti a frôlé pour la première fois, dimanche, l'entrée au Parlement en récoltant 3,7 % des suffrages, à quelques bulletins près des 4% nécessaires. S'il manque de peu cette arrivée, la progression est importante par rapport aux dernières législatives en 2010 où il n'avait récolté que 0,4 % des voix. À l'époque, le scandale créé pendant la campagne par Gudrun Schyman avait choqué l'électorat. La cocréatrice du mouvement avait ainsi brûlé plusieurs milliers de couronnes (un peu plus de 10 000 euros) pour illustrer les différences de salaire hommes-femmes. Mais les scores obtenus aux européennes de mai - 5,3 % des voix - et aux législatives attestent de son regain d'attraction.

Ce sont probablement moins les revendications féministes qui ont attiré les électeurs cette fois, que l'ancrage très à gauche du parti, au sein d'élections qui ont vu une forte poussée de l'extrême droite. Mais le projet de transformer la revendication féministe en parti politique à part entière semble faire des émules au-delà des frontières suédoises. Dans une tribune du *Guardian*, la journaliste Ellie Mae O'Hagan a exhorté les britanniques à suivre le modèle suédois. « La société ne progresse pas toute seule, écrit-elle. L'égalité des droits est obtenue lorsque ceux qui sont reniés s'organisent et prennent le pouvoir. » Alors qu'« une réforme constitutionnelle de 300 ans pourrait venir cette semaine (...), c'est le moment pour les femmes britanniques de former un parti qui représente leurs intérêts », poursuit celle qui pense que chaque pays aurait besoin d'un parti comme la FI. Car s'il n'a pas gagné les législatives, il a eu le mérite de porter la cause sur le devant de la scène politique. Depuis le score de la FI aux européennes, la droite libérale suédoise a d'ailleurs récupéré le combat de l'égalité des sexes en prônant « un féminisme sans socialisme ».

## COMMUNIQUÉS

### 6 - Pour un droit européen de l'avortement - Communiqué collectif

Le gouvernement espagnol a décidé de retirer le projet de loi rétrograde sur l'avortement : il s'agit d'une première victoire qui n'a été possible que grâce à la mobilisation et à la solidarité. Mais il ne faut pas sous-estimer la capacité de réaction de ceux qui étaient à l'origine de ce projet.

Au-delà de la vigilance qui s'impose, nous devons nous préoccuper à la fois de la réalité des conditions d'avortement et des combats à mener au niveau européen et international. Ainsi il faut en priorité : Dénoncer les difficultés d'accès aux femmes les plus défavorisées, en Espagne comme ailleurs, des services d'avortement en raison des réticences des médecins (clause de conscience) et

des politiques d'austérité qui ont frappé les systèmes de santé publics. Se mobiliser, comme nous l'avons fait lors des élections européennes, pour que la liberté d'avortement soit inscrite dans la Charte européenne des droits fondamentaux.

C'est ce message que nous devons porter de façon unanime en tant qu'Européennes, aux Nations Unies dans la perspective de Pékin +20.

Du fait des alliances entre religions et de leur poids dans le système des Nations Unies, ce droit fondamental des femmes continu d'être bafoué, il est temps que cela cesse. L'Union Européenne doit donner l'exemple en reconnaissant un Droit européen de l'avortement libre et gratuit pour toutes.

*Ligue du Droit international des Femmes, Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes, Féministes en Mouvements, Féminisme et géopolitique, Femmes pour le Dire Femmes pour Agir, Mouvement du Nid, Mouvement Jeunes Femmes, Regards de Femmes, SOS Sexisme, Women's International League for Peace and Freedom*

## **7 - Le 12 octobre, marchons avec Rosen pour l'abolition de l'esclavage sexuel ! - Abolition2012**

Le collectif Abolition 2012 salue l'engagement historique de Rosen Hicher, engagée depuis le 3 septembre dans une marche de 800 km vers Paris afin de protester contre la persistance de l'esclavage sexuel que constitue la prostitution.

Pour Rosen Hicher qui a connu 22 années de prostitution, comme pour nos 60 associations de lutte contre toutes les violences sexuelles et sexistes, l'abolition de l'esclavage sexuel passe notamment par la pénalisation de ceux qui exploitent la précarité des femmes pour leur imposer un acte sexuel par l'argent. « Laisser le droit aux clients de nous acheter, c'est laisser le droit aux proxos de nous vendre : tant qu'il y aura de la demande, il y aura de la vente » a-t-elle ainsi déclaré à l'AFP dès le début de sa marche.

Avec Rosen Hicher, le collectif Abolition 2012 demande donc au Gouvernement de tenir sa promesse de faire aboutir dans les tous prochains mois la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et de s'engager aujourd'hui à l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat dès octobre 2014.

Le collectif invite toutes les forces progressistes à marcher avec Rosen lors de sa dernière étape dans Paris, prévue le 12 octobre 2014.

*Pour suivre la marche de Rosen : <http://marchepourlabolition.wordpress.com/>*

## **8 - Baisse des subventions pour la crèche Baby Loup**

L'Observatoire international de la laïcité entend dénoncer l'attitude de la nouvelle municipalité de la ville de Conflans-Sainte-Honorine qui, par délibération, aurait décidé de baisser la subvention accordée à la crèche Baby Loup par la précédente équipe municipale de 236 000 € à 90 000 €.

Cette modification unilatérale et brutale ne peut qu'entraîner la crèche Baby Loup vers de graves difficultés financières et c'est sa survie qui est actuellement en jeu.

Au moment même où la plus haute juridiction de France, la Cour de Cassation, a reconnu le bon droit de ladite crèche et sa volonté d'imposer la neutralité confessionnelle à l'ensemble du personnel, il est absolument inacceptable que la crèche Baby Loup puisse ainsi ne plus continuer son activité.

L'Observatoire international de la laïcité appelle le conseil régional et l'État, à suppléer aux carences de la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine. Il convient à tous les défenseurs de la crèche Baby-Loup de se mobiliser.

*Jean-Michel Quillardet, Président de l'Observatoire International de la Laïcité Contre les dérives communautaires*

## **TEXTES**

## 9 - Le 12 octobre, marchons avec Rosen pour l'abolition de l'esclavage sexuel ! - Abolition 2012

Le collectif Abolition 2012 salue l'engagement historique de Rosen Hicher, engagée depuis le 3 septembre dans une marche de 800 km vers Paris afin de protester contre la persistance de l'esclavage sexuel que constitue la prostitution.

Pour Rosen Hicher qui a connu 22 années de prostitution, comme pour nos 60 associations de lutte contre toutes les violences sexuelles et sexistes, l'abolition de l'esclavage sexuel passe notamment par la pénalisation de ceux qui exploitent la précarité des femmes pour leur imposer un acte sexuel par l'argent. « Laisser le droit aux clients de nous acheter, c'est laisser le droit aux proxos de nous vendre : tant qu'il y aura de la demande, il y aura de la vente » a-t-elle ainsi déclaré à l'AFP dès le début de sa marche.

Avec Rosen Hicher, le collectif Abolition 2012 demande donc au Gouvernement de tenir sa promesse de faire aboutir dans les tous prochains mois la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et de s'engager aujourd'hui à l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat dès octobre 2014.

Le collectif invite toutes les forces progressistes à marcher avec Rosen lors de sa dernière étape dans Paris, prévue le 12 octobre 2014.

Pour suivre la marche de Rosen : <https://marchepourlabolition.wordpress.com/>

## 10 - Merci à Rosen - Marche Mondiale des Femmes Midi-Pyrénées

Chère Rosen, Nous t'avons rencontrée à Toulouse il y a près d'un an et ton courage, ta ténacité, ta simplicité nous ont donné de la force pour continuer à mener notre combat et notre espoir communs : l'abolition du système prostitutionnel et la pénalisation du client inscrits dans la Loi.

Aujourd'hui, nous voulons te dire notre admiration. Chaque jour, à chaque pas, tu réaffirmes avec force que nous devons tout faire pour sortir d'un système inhumain esclavagiste où les femmes n'existent pas, toi, survivante de ce système marchand où les femmes ne sont qu'un objet au service d'une sexualité masculine dominatrice.

ROSEN, merci de marcher pour dénoncer le poison que diffuse le système prostitutionnel dans le corps social, dans les relations hommes-femmes. Merci car ta marche est notre arme de conviction pour réveiller les esprits endormis par la propagande des mafias, par celle des médias et par les manœuvres des lobbies qui s'enrichissent sur nos corps de femmes. Merci d'être la porte-parole des femmes sans voix, de celles dont les mots sont dictés par la peur, de celles aussi qui, pour continuer à survivre, nient, camouflent ou justifient la violence destructrice de leur vécu.

Merci car tu marches pour nous toutes, pour notre dignité, pour notre réelle liberté : Tant qu'une femme sera en situation d'être achetée, chacune de nous pourra l'être.

Nous sommes solidaires de ta marche en faveur de toutes celles et de tous ceux qui subissent la Violence du système prostitutionnel. ROSEN, nous sommes fières et heureuses d'être tes amies.

*Toulouse, le 22 septembre 2014*

## 11 - Médecins du Monde lance un appel pour le droit à l'avortement dans le monde - AFP

Médecins du monde lance un appel, signé par quelque 420 médecins et personnels de santé du monde entier et à paraître jeudi dans *le Nouvel Observateur*, demandant «un accès universel à la contraception et à l'avortement sûr et légal». Intitulé «Names not numbers», ce «manifeste des 420» rappelle que «toutes les dix minutes, une femme meurt des suites d'un avortement à risque».

«Chaque année à travers le monde, plus de 20 millions de femmes interrompent leur grossesse dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées», ajoute-t-il. «Ces avortements à risque entraînent le décès de près de 50.000 femmes, tandis que 8 millions d'autres souffrent d'invalidités temporaires ou permanentes».

«Interdire l'avortement ne produit aucun effet dissuasif sur le recours à l'IVG (interruption

volontaire de grossesse), comme le rappelle régulièrement l'Organisation mondiale de la Santé», soulignent les signataires. Ils demandent «un accès universel à la contraception et à l'avortement sûr et légal», expliquant se mobiliser «pour que chaque femme, chaque jeune fille ait le droit d'avoir ou non des enfants, sans risquer sa propre vie».

Cet appel est publié alors que doit avoir lieu le 22 septembre à New York, lors de l'assemblée générale des Nations unies, une session extraordinaire sur le suivi du programme d'action décidé il y a vingt ans au Caire, «tournant décisif dans la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs».

A cette occasion, les signataires demandent «à tous les Etats de prendre les mesures nécessaires pour éliminer les barrières qui empêchent les femmes de décider librement d'avoir ou non un enfant». «Nous, médecins, comme nos 330 confrères français en 1973 (ndlr: qui s'étaient accusés d'avoir pratiqué des IVG, alors illégales), voulons partout dans le monde que la contraception soit à la portée de tous et que l'avortement soit libre, la décision appartenant entièrement à la femme», écrivent-ils.

Les porteurs du manifeste, Médecins du monde ainsi que le Planning familial et l'ONG Equilibres et Populations, seront reçus jeudi matin par la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, et la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, Pascale Boistard, a-t-on précisé au ministère.

La liste des 421 signataires est consultable sur le site : <http://www.nouvelobs.com>

## **12 - 420 médecins français signent un manifeste pour l'accès universel à la contraception et à l'avortement**

L'organisation non gouvernementale Médecin du Monde a lancé jeudi matin un manifeste pour un accès universel à la contraception et à l'avortement libre et gratuit. Signé par 420 médecins français, cette déclaration baptisée « [Names not numbers](#) » a été publiée dans « Le Nouvel Observateur », et est promu en France par trois associations : Médecin du Monde, le Planning Familial et Équilibre et Population.

*Plus de 20 millions d'IVG dangereuses chaque année dans le monde* : Les auteurs du manifeste rappellent que « toutes les dix minutes, une femme meurt des suites d'un avortement à risque » et que, chaque année, « plus de 20 millions de femmes interrompent leur grossesse dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées ».

Ce manifeste fait écho à celui des 370 médecins qui, en 1973, s'étaient accusés d'avoir pratiqué l'IVG alors interdite par la loi. Les auteurs du texte publié aujourd'hui écrivent vouloir que « la contraception soit à la portée de tous et que l'avortement soit libre, la décision appartenant entièrement à la femme » et ce « partout dans le monde ».

Marisol Touraine promet d'agir à l'international

Les représentants de Médecin du Monde, du Planning Familial et d'Équilibre et Population ont par ailleurs été reçus ce matin par la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, Marisol Touraine et par Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des droits des femmes. La ministre a promis qu'elle veillera à ce que « les droits sexuels et reproductifs et l'accès à un avortement sûr et légal soient mieux pris en compte dans l'agenda international. La France y travaillera activement, en s'assurant qu'ils figurent parmi les suites du programme d'action du Caire post-2014 et dans l'agenda pour le développement post-2015 ».

*Plusieurs rendez-vous mondiaux* : La 69e Assemblée générale des Nations Unies qui se réunira le 22 septembre à New York doit justement dresser le bilan de 20 ans d'action pour les droits à la santé sexuelle et reproductive. Par ailleurs, la journée mondiale de la contraception doit se tenir le 26 septembre, tandis qu'une journée internationale pour les dépénalisations de l'avortement est prévue le 28 septembre.



### **13 - PMA : l'avis de la Cour de cassation « met fin à l'insécurité juridique pour les familles homoparentales » - Marie-Joelle Gros et Catherine Mallaval**

Oui, un couple de femmes peut recourir à la procréation médicalement assistée - en l'occurrence un don de sperme - à l'étranger et former ensuite une vraie famille, celle qui n'a pas porté l'enfant pouvant l'adopter. Oui, la loi ouvrant le mariage et l'adoption à tous les couples quelle que soit leur orientation sexuelle doit être appliquée. ÇA va mieux en le disant, surtout quand c'est la Cour de cassation, la plus haute juridiction française.

Les sages de la Cour de cassation s'étaient réunis lundi à huis clos, saisis par deux tribunaux de grande instance (TGI), l'un à Poitiers, l'autre à Avignon. Là, les juges avaient préféré ne pas se prononcer, estimant que la loi sur le mariage et l'adoption n'était pas assez claire. Dans l'immense majorité des cas pourtant, les tribunaux ont accordé le droit d'adopter aux couples homosexuels (281 sur 295 dossiers déposés selon le ministère de la Justice). Mais neuf demandes d'adoption ont cependant fait l'objet d'un refus. Les juges sollicités avaient alors estimé qu'avoir recours à la PMA à l'étranger revenait à contourner la loi française, puisque en France, seuls les couples hétérosexuels peuvent en bénéficier. Ces fins de non-recevoir ont littéralement douché les familles et associations lesbiennes gay bi et trans (LGBT). Un manifeste en soutien à toutes les «fraudeuses» publié par Libération a alors rapidement recueilli des milliers de signatures. L'avis de la Cour de cassation replace tous ces couples dans la légalité.

« Un superbe avis » : «Je suis très satisfaite, a déclaré à Libération Caroline Mécarry, avocate du couple d'homosexuelles laissées en suspens par le tribunal de grande instance d'Avignon. C'est un superbe avis. Mais qui au fond ne fait que rappeler que dans une procédure d'adoption, le mode de conception de l'enfant est indifférent, à partir du moment où toute la procédure d'adoption a été faite dans des conditions légales. Cet avis a un effet apaisant et sécurisant pour mes clientes, et pour tous les couples de femmes.» Quant à l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens, elle salue la «prise de position» de la Cour de cassation qui va «dans le sens de l'intérêt de l'enfant et de sa famille», en rappelant que le plus simple serait de remettre à plat les règles du jeu de la PMA, en l'ouvrant aussi aux couples homosexuels.

Dans un communiqué, Christiane Taubira a souligné que «ces avis mettront fin à plusieurs mois d'insécurité juridique pour les familles homoparentales» et «favoriseront une harmonisation de la jurisprudence. L'adoption est désormais clairement ouverte, sous toutes ses formes, à tous les couples mariés conformément à la loi du 17 mai 2013 (ouvrant le mariage à tous les couples).»

De son côté, Hervé Mariton, candidat à la présidence de l'UMP et opposant au mariage pour tous, a estimé que cet avis créait «un enchaînement mariage-filiation-PMA. La filiation va avec le mariage et la Cour a dit que la PMA va avec. [...] Pour éviter cela, il faut un retour sur la loi Taubira».

### **14 - Xavier Dor, les litanies d'un multirécidiviste anti-IVG - Sylvain Mouillard - libération.fr**

Xavier Dor est un vieux monsieur de 85 ans à la vue défaillante mais au verbe acéré, capable de marteler avec force ses saillies. Ce militant anti-IVG multirécidiviste comparait ce lundi devant la cour d'appel de Paris, notamment pour avoir organisé une manifestation anti-IVG en 2011 et fait irruption, les 25 et 26 juin 2012, dans un centre du planning familial à Paris. Et d'avoir exercé une «pression morale et psychologique» sur les patientes. Lors de son premier procès il y a un an, l'ancien pédiatre avait été condamné à 10 000 euros d'amende.

Dans la salle d'audience du palais de justice de Paris, les deux camps sont en place. D'un côté, les militantes défendant le droit des femmes à disposer librement de leur corps. De l'autre, des soutiens «amicaux» à Xavier Dor, représentant notamment les associations «SOS tout-petits», fondée et présidée par l'intéressé, et «Laissez-les vivre». On se regarde en coin, l'air méfiant, voire hostile. «Les soixante-huitards, je vais me les faire», lâche un homme. «Rien à foutre des fachos», réplique-t-on en face. L'autre audience de l'après-midi, celle d'un activiste de la Manif pour tous, a drainé un public plus jeune, rallié à la cause du héros des «pro-vie».

«*Détruire la famille et la chrétienté*» : Appelé à la barre, Dor profite de la tribune et n'hésite pas à reconnaître les faits qui lui sont reprochés. Il a bien demandé aux «catholiques d'Ile-de-France» de venir manifester le 2 avril 2011 devant l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (XIV<sup>e</sup> arrondissement). Une manif un peu particulière, consistant à prier et chanter un rosaire devant la permanence IVG. Pour lui, l'interruption volontaire de grossesse relève «d'une volonté meurtrière, visant à détruire la famille et la chrétienté». Et si les manifestants brandissaient une banderole avec des fœtus ensanglantés, c'est pour «alerter l'opinion sur une chose terrible qui coûte la vie à 600 petits tous les jours». Se targuant de mener un travail «d'intérêt public», motivé par la seule défense des «petits êtres», Xavier Dor ose : «Nous ne sommes pas méchants.»

Appelé à la barre, Dor profite de la tribune et n'hésite pas à reconnaître les faits qui lui sont reprochés. Il a bien demandé aux «catholiques d'Ile-de-France» de venir manifester le 2 avril 2011 devant l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (XIV<sup>e</sup> arrondissement). Une manif un peu particulière, consistant à prier et chanter un rosaire devant la permanence IVG. Pour lui, l'interruption volontaire de grossesse relève «d'une volonté meurtrière, visant à détruire la famille et la chrétienté». Et si les manifestants brandissaient une banderole avec des fœtus ensanglantés, c'est pour «alerter l'opinion sur une chose terrible qui coûte la vie à 600 petits tous les jours». Se targuant de mener un travail «d'intérêt public», motivé par la seule défense des «petits êtres», Xavier Dor ose : «Nous ne sommes pas méchants.»

L'audience est parfois laborieuse, la présidente doit s'y reprendre à plusieurs reprises pour que la défense entende ses questions. Elle en vient aux faits de 2012. Les 25 et 26 juin, Dor se rend dans les locaux du Planning familial, à Paris. La première fois, les salariés, qui connaissent l'individu, parviennent à l'isoler dans une pièce pour éviter que les patients n'entendent ses paroles. La police doit néanmoins intervenir pour le faire sortir. «Tout cela est vrai», admet Dor. Il évoque les «cris» des membres du Planning familial lors de sa deuxième visite. «J'ai rarement entendu des furies de cette espèce.»

*Une lettre « hommages aux petites brebis perdues »* : L'incursion du 26 juin est plus agitée. En repartant, Dor croise dans l'escalier une femme d'une quarantaine d'années, enceinte, venue se renseigner pour pratiquer une IVG. Il lui remet une médaille de la vierge et de minuscules chaussons tricotés pour nourrisson. «Ils symbolisent la faiblesse du nouveau-né et la tendresse que pourrait avoir la mère à son égard», argumente-t-il. La plaignante, qui s'est constituée partie civile, se souvient : «J'étais très surprise de rencontrer ce monsieur dans l'escalier. Comme je suis polie, j'ai accepté ce qu'il me donnait.» Dor acquiesce à moitié : «Elle n'a pas pu refuser, mais je ne l'ai pas obligée non plus.» La plaignante : «J'aurais pu avoir 20 ans, c'est injuste d'interférer comme ça dans la vie des gens.» Après le premier jugement, elle a reçu une lettre du président de «SOS tout-petits», intitulée «Hommage aux petites brebis perdues». Elle quitte la barre en pleurs.

Pourtant, Dor n'en démord pas : malgré ses onze condamnations depuis 1994, dont une à de la prison ferme, il compte bien continuer ses actions. «Est-ce un délit de s'opposer à un meurtre ? Je ne vois pas le mal que nous faisons en priant devant ces endroits ou en distribuant des tracts devant les collèges.»

«*Délit de génocide*» : Son avocat, Me Rosny Minvielle de Guilhem de Lataillade, se fait d'abord pointilleux. En début d'audience, il distribue des exemplaires de L'année canonique au tribunal et aux parties civiles. Il multiplie les arguties juridiques, avant d'en venir au fond de sa logique : les femmes pratiquant l'IVG se rendent coupables d'un «délit de génocide» (sic), parce qu'elles sont soumises à une «intense propagande». Son client reprend : «La guerre faite à l'enfant au nom des droits de la femme est terrifiante. C'est certainement la plus grave que l'humanité ait jamais faite contre elle même». Il promet de combattre cette «liberté devenue folle car elle ne reconnaît pas l'ordre naturel».

Les avocats des parties civiles prennent la parole à tour de rôle. M<sup>e</sup> Chabert rappelle que les

permanences IVG constituent un «service public essentiel». «Si on entre dans une logique de relaxe face à monsieur Dor, il y aura des actions de ce genre tout le temps.» Pour lui, le «délit d'entrave à l'IVG est caractérisé». Des faits punis d'un maximum de 30 000 euros d'amende et de deux ans d'emprisonnement. Claude Katz, avocat du Mouvement pour le planning familial, s'en prend à la «violence morale» de Dor : «Les personnes qui font la démarche de venir dans un centre IVG sont souvent dans un état de vulnérabilité. Elles viennent chercher de l'écoute et des conseils.» Isabelle Thieuleux, qui défend la Cadac (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception), résume : «Son objectif, c'est de faire mal, de culpabiliser.»

«Un vieux monsieur tremblotant, presque gâteux» : Carol Lapeyre, représentant l'Ancic (Association nationale des centres d'interruption volontaires de grossesse et de contraception), cible elle le profil du militant anti-IVG : «Il a l'air d'un vieux monsieur tremblotant, presque gâteux, mais il vient tranquillement dire qu'il n'en a rien à faire des condamnations de la justice et qu'il recommencera.» Finalement, le parquet requiert la relaxe pour les faits de 2011 et demande d'infliger la même peine qu'en première instance, soit 10 000 euros d'amende, pour ceux de 2012. La décision a été mise en délibéré au 27 octobre.

A la sortie de l'audience, Marie-Claire Abiker, représentante du Planning familial, soupire. «C'est catastrophique d'en être encore là quarante ans après la légalisation de l'IVG.» Maya Surduts, une des fondatrices de la Cadac et figure historique de la lutte féministe, est moins étonnée : «Ces gens mènent un combat politique, et il faut bien dire qu'ils sont à l'offensive depuis quelques années maintenant.»

## **15 - Modification du vocabulaire du droit : "féminicide" et "homicide sexiste" au Journal officiel**

« Le vocabulaire du droit et des sciences humaines a été modifié au Journal officiel du 16 septembre 2014. Le féminicide est défini comme l'homicide d'une femme, d'une jeune fille ou d'une enfant en raison de son sexe. Un féminicide peut désigner un meurtre à caractère individuel ou systématique. L'homicide sexiste est défini comme l'homicide d'une personne en raison de son sexe ou de son orientation sexuelle. »

## **DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...**

### **16 - Forum économique es femmes africaines de la diaspora - 1<sup>er</sup> octobre - Paris**

L'Afrique est en pleine croissance, la Diaspora africaine est le 1<sup>er</sup> bailleur de fonds de l'Afrique. Dans ce continent qui bouge, Que fait la Diaspora féminine africaine ? Que peut-elle faire ? Que doit-elle faire ?

L'OFA organise le 1<sup>er</sup> Forum économique des femmes africaines de la diaspora, la CLEF et plusieurs de ces associations (CLAEE, Action'elles).. sont partenaires de cet événement.

Ce forum sera : une rencontre d'affaires dans le cadre d'un large réseau de femmes africaines et européennes pour promouvoir leurs activités, créer et saisir les opportunités en Afrique ; un espace d'informations, d'échanges d'expériences, de débats et de conseils, pour les femmes entrepreneures qui désirent créer ou développer leurs entreprises en Afrique ; une occasion de rencontrer les investisseurs, les Financeurs et les experts en accompagnement qui s'intéressent à l'Afrique et aux projets portés par les femmes.

Le 1<sup>er</sup> octobre, à L'ENA, 2 Avenue de l'Observatoire, 75006 Paris, Entrée et déjeuner gratuits. Les places étant très limitées, réservations obligatoires : [ofadreservations@gmail.com](mailto:ofadreservations@gmail.com)

### **17 - Journée formation sur le Harcèlement sexuel - CLASCHEs - 3 octobre - Paris**

Clasches, Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement

supérieur, organise une journée de formation sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche (définition, réalités, réglementation, prévention, prise en charge des victimes, etc.).

10h : Présentation du Clasches ; 10h30 - 12h30 : Brainstorming autour du harcèlement sexuel ; ; qu'est-ce que le HS ? Comment le reconnaître ? Quelles idées reçues autour du HS ? ; 12h30-14h : Picnic (chacune l'apporte) ; 14h-15h : Point sur la loi et la réglementation ; 15h-16h30 : Comment réagir et résister ? : Quelles modes d'action ? Comment garder des preuves ? Quelles sont les personnes ressources ? ; 16h30-17h : présentation du guide de Clasches sur le HS.

*Vendredi 3 octobre 2014 de 10h à 17h. Cette journée est gratuite et ouverte à toute personne intéressée. Centre Hubertine Auclert, 7 impasse Milord, 75018 Paris, métro Porte de Saint-Ouen.*

*Pour la bonne organisation de la journée, merci de vous inscrire par mail à : [clasches@gmail.com](mailto:clasches@gmail.com)  
En espérant vous y retrouver nombreuses et nombreux !*

## **18 - Les Bitcherland Bitches vous invitent à leur festival de rentrée - 3 - 4 - 5 octobre Lemberg - Moselle**

*Vendredi 3 octobre : Conférence de Thérèse Clerc : " Du Mouvement de Libération des Femmes aux Babayagas : le parcours d'une féministe" ;*

*Samedi 4 octobre, 16h : Questions de genre : Discussion autour du film " Paroles de Trans", avec le Support Transgenre Strasbourg ; 19h : soupe à prix libre ; 21h : Soirée Concert / Dancefloor : Fumer tue ; Claire&Kevin [Chanson acoustique, Bitcherland]*

*Dimanche 5 octobre : Après-midi, Vide dressing ; 13h : arrivée des participantes, installation des stands ; 14h : ouverture du vide dressing ; Pour réserver une place au vide-dressing, envoyez-nous un mail à [pdb.feminisme@gmail.com](mailto:pdb.feminisme@gmail.com), l'inscription est gratuite ! Si vous voulez simplement vous débarrasser de vos vieilles affaires, vous pouvez en faire don aux bitcherland bitches, qui se chargeront de les vendre, l'argent récolté servira au défraiement des intervenantes) ; 16h : table ronde " Les femmes en prison ", avec Julie, ancienne déléguée régionale du Génépi.*

*Au Domino's Bar à Lemberg ; Tout le festival est à prix libre, ouvert à toutes et à tous ! Si vous venez de loin et avez besoin d'être hébergés sur place, écrivez nous à [pdb.feminisme@gmail.com](mailto:pdb.feminisme@gmail.com)*

## **19 - Documentaire : « Et ta sœur... ? - de Sylvie Leroy et Nicolas Barachin - Centre Simone de Beauvoir - Paris**

L'équipe du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir est heureuse de présenter le documentaire Et ta sœur ? réalisé par Sylvie Leroy et Nicolas Barachin. San Francisco, 1979 - Paris, 2010 Entre ces 2 dates, 30 ans se sont écoulés pendant lesquels les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence ont toujours été présentes auprès des hommes et des femmes qui luttent contre les discriminations, l'homophobie et le VIH sida.

Au départ, en 1979, à San Francisco, c'est une action de déconnage. Un groupe de comédiens et d'activistes homos a l'idée de se déguiser en bonnes sœurs et de défiler dans les quartiers gays de la ville. Objectif : promulguer la joie et lutter contre la honte. À leur grande surprise, on les prend au sérieux, on se confesse, on leur demande de l'aide.

Trente ans après, les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence sont un ordre « pauvre, agnostique et dérisoire » au service de tous, mais actif dans une dizaine de pays, du Canada, d'Australie en passant par l'Europe et l'Amérique latine.

La séance sera présentée et suivie d'un débat avec les réalisateurs et les Sœurs Rose, Maria Cullass et Marylin.

*Jeudi 2 octobre 2014 à 20h au cinéma le Nouveau Latina, métro République*

## **20 - Femmes artistes, Femmes engagées - Rencontres/débats - 8 octobre - Paris - En**

*collaboration avec le programme PRESAGE*

Table ronde avec : Geneviève Fraisse, philosophe, historienne de la pensée féministe, directrice de recherche au CNRS, a notamment écrit « A côté du genre, sexe et philosophie de l'égalité » (Le Bord de l'eau, 2010) ; Hyacinthe Ravet, sociologue et musicologue, Maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université Paris-Sorbonne, a notamment écrit « *Musiciennes*, enquête sur les femmes et la musique » (Editions Autrement, 2011) ; Jam Rostron, chanteuse et leader du groupe Planningtorock ; Animée par Jeanne-Martine Vacher, journaliste, directrice éditoriale des sites [melozoo.org](http://melozoo.org) et [decibels-blog-jeannemartinevacher.com](http://decibels-blog-jeannemartinevacher.com)

Les femmes artistes participent activement à l'avancée de la cause féministe de par leur message d'émancipation et la mise en avant dans leur travail de leur identité. Elles initient dans l'espace public un renouvellement de l'image de la femme, de son corps et de ses ambitions. Qui sont ces femmes et comment vivent-elles leur engagement féministe dans leur art ? Comment ont-elles dépassé les interdits et tabous socio-culturels, et, encore aujourd'hui, quels sont les freins à leur expression artistique ? Regards de femmes sur un combat toujours d'actualité.

8 octobre, 19h30, Amphithéâtre Jacques Chapsal - Sciences Po, Paris

**21 - Réunion d'information « Le marché de la maternité et des enfants : un enjeu de société décisif »** - Anne-Yvonne Le Dain, Dominique Potier, le CoRP - 7 octobre - Paris

Anne-Yvonne Le Dain, Députée PS de l'Hérault et Dominique Potier, Député PS de Meurthe et Moselle, en association avec le Collectif pour le Respect de la Personne (CoRP) ont le plaisir de vous convier à la réunion d'information « Le marché de la maternité et des enfants : un enjeu de société décisif »

18h45 : accueil ; 19h-19h15 : Mot d'introduction par Anne-Yvonne Le Dain, Députée PS de l'Hérault et Dominique Potier, Député PS de Meurthe et Moselle ; 19h15-19h45 : Frédéric Chiche : Réflexions d'un gynécologue-obstétricien sur la maternité pour le compte d'autrui ; 19h45-20h15 : Sylviane Agacinski : Procréation, état civil et intérêt de l'enfant ; 20h15-21h : échanges libres avec la salle

7 octobre ; Lieu : l'Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université 75007, 6<sup>ème</sup> bureau

Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée ; Inscription obligatoire sur :

<http://www.emailmeform.com/builder/form/I99HLIb8fXmha> ou Courriel : [collectif.corp@live.fr](mailto:collectif.corp@live.fr)

**21bis - Quelle prise en charge aujourd'hui pour les femmes excisées ?** - GAM'S - 14 octobre - Paris

Nous sommes très heureuses de vous convier à notre soirée organisée avec le GAMS sur le thème : « Quelle prise en charge aujourd'hui pour les femmes excisées ?

20h30 : Conférence : Introduction Pr Hervé Fernandez, Chef de service de la Maternité : Historique de l'excision : Présentation de la Fédération nationale GAMS, Isabelle Gillette-Faye, Directrice du GAMS : Historique de la prise en charge pluridisciplinaire - Étude sur l'accompagnement des femmes excisées à Montreuil : présentation des résultats ; Prise en charge à l'hôpital Bicêtre : Dr Emmanuelle Antonetti NDiaye, Responsable de l'Unité de soins des femmes excisées, Mme Sokhna Fall, Victimologue et Anthropologue, Mme Laura Beltran, Sexologue ; Avec la participation du Dr Toni Kfoury, Anesthésiste et du Dr Jean Marc [Levaillant](#), [Echographiste](#).

Mardi 14 octobre 2014 à partir de 20h, Maternité de l'hôpital Bicêtre, salle de visio-conférence 2<sup>ème</sup> étage - Porte 25 - Secteur Violet .

**LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...**

**22 - Un film, un livre, une soirée : « Je t'ai dans le peau »** - Jean-Pierre Thorn - 13 octobre - Paris

Inspiré d'une histoire réelle, « Je t'ai dans la peau » raconte l'histoire de Jeanne, religieuse, qui tombe amoureuse d'un prêtre ouvrier, dévot leader syndicaliste et s'engage au service de la cause féministe. Jeanne, jouée par Solveig Dommartin, l'héroïne des « Ailes du désir », ou celle par qui le scandale arrive : elle aspire au bonheur mais incarne, jusque dans sa fin tragique, l'aventure d'une génération qui voit, des années 1950 à 1981, ses rêves se briser implacablement... Ce livre et ce film ne nous enferment pas dans une histoire passée, mais posent au contraire des questions essentielles et actuelles : Qu'est-ce qui est universel dans cette histoire d'engagement qui finit en impasse ? Que reste-t-il de nos utopies ? De nos combats ? Et pur reconstruire quoi au pays des illusions perdues ?

Jean-Pierre Thorn tourne son premier documentaire en 1968 au cœur de l'usine occupée de Renault-Flins : « Oser lutter oser vaincre, Flins 68 » demeure un exemple de cinéma militant. EN 1969, il choisit de devenir ouvrier à l'usine métallurgique Alsthom de Saint-Ouen. Neuf ans plus tard, il décide de revenir au cinéma et réalise le documentaire « Le dos au mur » pour témoigner de l'intérieur sur la grève chez Alsthom. Il réalise la fiction « Je t'ai dans la peau » en 1990, puis réalise trois films devenus emblématiques sur le mouvement hip hop : « Génération Hip Hop », « Faire kiffer les anges » et « On n'est pas des marques de vélo ». Il signe un nouveau film-manifeste en 2011 avec « 93, la belle rebelle » qui brosse 40 années musicales en Seine Saint Denis. « Je t'ai dans la peau », Éditions Commune, collection « Cinema hors capitale », 25 euros, [editionscommune@free.fr](mailto:editionscommune@free.fr)

*Lundi 13 octobre - 18h - Maison des métallos, 94 rue Jean-Pierre Timbaud, Paris 11<sup>ème</sup>*

### **23 - Livre : « Les travesties de l'histoire » - Hélène Soumet - Éditions First**

L'auteur nous propose des portraits de femmes qui ont choisi de vivre en homme pour rester libres et ainsi de faire sortir de l'ombre ces femmes exceptionnelles qui ont bravé les interdits de leur époque pour conquérir davantage de liberté, atteindre leurs objectifs et donner à leur vie le grand souffle qui lui manquait. De Jeanne d'Arc à Louise Michel, en passant par l'exploratrice et archéologue Jane Dieulafoy, Calamity Jane ou les pirates Anne Bony et Mary Read, vous vous passionnerez pour l'histoire de ces femmes qui ont trompé tout le monde pour vivre leur vie telle qu'elles l'entendaient.